

Chargé(e) de mission Politiques Cyclables et mobilités alternatives

Contrat de projet – Durée 16 mois

ARCHE Agglo est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé le 1^{er} janvier 2017, qui regroupe 41 communes et **55900** habitants.

La communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation des transports et de la mobilité sur son périmètre, constitué en ressort territorial depuis sa création le 1^{er} janvier 2017. Elle est donc Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM).

ARCHE Agglo a voté, en conseil d'agglomération d'avril 2018, son schéma des mobilités durables qui fixe en 6 axes la feuille de routes de ses actions en transport et mobilités. A partir de fin 2020, plusieurs actions en faveur de la mobilité cyclable ont été menées :

- Etude d'élaboration du schéma directeur cyclable engagée en décembre 2020
- Location de vélos à assistance électrique dès le 1^{er} juin 2021
- Aide à l'achat de vélos à assistance électrique dès le 1^{er} juin 2021

ARCHE Agglo a été lauréat de l'appel à projets AVELO de l'ADEME, qui accompagne avec le Cerema la communauté d'agglomération ARCHE Agglo dans le lancement de ses premières actions de politique cyclable.

L'objet principal du poste est de mettre en œuvre le schéma des mobilités durables :

- Mission principale : accompagnement à la mise en œuvre de la politique cyclable d'ARCHE

Agglo (Axe C) : 60 à 70%.

- Développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle (valorisation du covoiturage et des bornes de recharge électrique (Axe E)) : 20 à 30%.
- participation aux projets du service sur le volet transports collectifs : environ 10%.

Ces actions sont à coordonner avec les autres services de l'agglomération (tourisme, social, climat...).

Les missions principales du poste sont les suivantes :

1/ Être le référent ARCHE Agglo concernant la compétence vélo et les mobilités alternatives (covoiturage, ...) : partenariats avec les acteurs du territoire (vélocistes locaux, collectivités, ADEME/CEREMA, acteurs économiques, ...), participer au groupe de travail vélo/viarhona, animer un groupe de travail chargé de suivre les opérations et actions vélo, suivre administrativement et financièrement l'AAP Avelo, gérer les actions VAE (aide à l'achat, location, ...) ...

2/ Accompagner le bureau d'études dans la finalisation de l'étude d'élaboration du schéma directeur cyclable, prévue pour l'automne 2021, puis mettre en œuvre le plan d'actions (suivi des opérations d'aménagements et équipements prévus) issu du schéma directeur cyclable.

3/ Développer des outils de suivi et d'évaluation des projets, notamment sur les opérations VAE en cours (aide à l'achat et location vélo), et assurer le pilotage technique, administratif et financier des projets (en cours et à venir).

4/ Participer aux réflexions sur les projets de voirie/urbanisme pour valoriser la thématique modes doux, et suivre le développement des espaces de stationnement vélo déployés en plusieurs points du territoire depuis 2020.

5/ Présence et enquêtes sur le terrain : comptages vélos et développement des outils de suivi des pratiques vélo.

6/ Participer aux réflexions sur le développement du covoiturage sur le territoire dans le but d'initier des projets/actions (schéma d'aires de covoiturage, application covoiturage, ...).

7/ Elaborer, organiser et animer toutes les opérations de communication/information d'ARCHE Agglo (animation de stands, ...), créer des outils d'information/sensibilisation (en lien avec le service communication).

8/ Soutien au service transport mobilité possible pour des actions sur le réseau de transport en commun : enquêtes satisfaction et/ou enquête Origine-Destination dans les lignes LE BUS (réalisation, analyse et rendu), comptages, ...

Cette liste de tâches peut être modifiée de manière concertée selon les besoins du service.

Formation :

Bac +5 en aménagement du territoire et/ou mobilité (ou équivalent).

Compétences :

Connaissance en aménagement du territoire, en déplacements doux. La maîtrise des enjeux et des fondamentaux de la politique cyclable (réglementation, ...) sera particulièrement appréciée, avec a minima des notions de typologie des voiries et de la réglementation (zone de circulation apaisée, ...).

Maîtrise des outils informatiques de base. La maîtrise d'outils SIG/cartographiques est un plus.

Savoir-faire :

Pratique du vélo, en milieu urbain, récréatif/sportif/touristique.

Autonomie, réactivité et force de proposition. Esprit de synthèse et d'analyse. Sens du travail en équipe.

Débutant accepté

Rémunération :

- Temps de travail : 37h30 avec 15 jours de RTT
- Rémunération : 2100€ brut
- Poste basé à Mauves (07)
- Tickets restaurant, participation mutuelle santé et prévoyance maintien de salaire
- Poste à 37h30 avec 15 jours de RTT
- Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël), prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).

Contact

Adressez votre CV et lettre de motivation par mail : c.chiron@archeagglo.fr

Pour information vous pouvez joindre a.collomb@archeagglo.fr / 04 75 45 45 95

Date limite de candidature : 12 juillet 2021 - 12 heures.

Date de démarrage souhaitée : 1^{er} septembre 2021